

Lorsqu'une partie à un échange acquiert une position dominante, la relation devient inégale. L'existence, sur un marché, d'intervenants ayant une position dominante peut se traduire pour les individualistes par une diminution tant du choix de partenaires commerciaux que de la volonté de participer à un échange.

- **La prédominance inéquitable sur le marché**

Les intervenants ayant une position dominante cherchent à imposer leurs vues personnelles sur un marché impersonnel. Les prix de monopole détruisent l'ordre parfaitement amoral du marché. Sur les marchés où le monopole ou l'oligopole est possible, toutefois, l'équité des prix ou des salaires devient une considération pertinente<sup>19</sup>. Les intervenants prédominants cherchent à réduire les possibilités s'offrant à d'autres en s'imposant comme le seul choix.

Les intervenants prédominants imposent leur ordre personnel au désordre et aux incertitudes du marché. C'est une chose que de s'avouer impuissant devant le désordre, mais il est inacceptable, surtout pour un individualiste, d'être impuissant devant l'ordre imposé par un autre. Une allocation accidentellement mauvaise est acceptable, mais une allocation rendue mauvaise par la contrainte ne l'est pas. Lorsque l'ordre d'un monopole s'impose sur un marché, il y a lieu d'en examiner l'équité. Il est injuste qu'un intervenant échappe aux forces du marché et injuste aussi qu'un intervenant ayant une position dominante assujettissent d'autres intervenants.

- **La limitation de la liberté**

L'importance de l'intérêt personnel et de la liberté personnelle des individualistes militent contre une telle forme de dominance et son effet de contrainte. Si les individualistes ne parviennent pas à empêcher le monopole ou l'acquisition d'une position dominante, il est possible qu'ils demandent qu'une protection externe leur soit accordée. Ainsi, des individualistes peuvent accepter une réglementation gouvernementale parce qu'elle peut, comme le marché, servir leurs intérêts personnels globaux et permettre de faire en sorte que le marché demeure libre de l'exercice d'un contrôle inacceptable par quelques intervenants.

Une telle réglementation gouvernementale s'élabore avec le plus grand individualisme. Les communautés individualistes se composent d'individus relativement étrangers les uns aux

---

<sup>19</sup> À ce sujet, Hayek (*op. cit.*, 1948, p. 111) affirme, en substance, ce qui suit :

Les normes existantes découlent du régime de concurrence que nous avons connu et sont appelées à disparaître peu de temps après la disparition de la concurrence. Ce qu'il faut entendre par prix équitable, ou d'un salaire équitable, c'est le prix ou le salaire qui existerait en l'absence de monopole.